AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-59ItemMarie Moret à monsieur Moulin, 5 octobre 1898

Marie Moret à monsieur Moulin, 5 octobre 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation2 p. (485r, 486v) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Moulin, 5 octobre 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53367

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>5 octobre 1898</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Moulin</u>
Lieu de destinationÉpernay (Marne)

Description

RésuméAu sujet du droit de timbre des obligations étrangères de Marie Moret. Remercie monsieur Moulin des renseignements apportés par sa lettre du 3 octobre 1898 et souhaite lui poser d'autres questions : comment faire timbrer ses titres étrangers (classés comme fonds d'états étrangers assujettis au droit de timbre de 1 % à partir du 1er janvier 1899) et éviter des ennuis de succession à ses héritières ? La solution proposée par monsieur Moulin de faire appel à un receveur étant très rare, Marie Moret s'inquiète de la réaction du notaire ou du receveur lui-même. Comment prouver au notaire ou au receveur que les titres sont bien timbrés ? Estce qu'une lettre de la banque donnant la désignation du titre et du timbre pourrait suffire ?

SupportLe nom du correspondant, Moulin, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre : « Monsieur ».

Mots-clés

Finances personnelles

Personnes citées

- Dallet, Émilie (1843-1920)
- <u>Dallet, Marie-Jeanne</u> (1872-1941)
- Société du Familistère de Guise Association coopérative du capital et du travail

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024